



69^{ème} Assemblée Générale de PRO VEYTAUX



Jeudi 18 avril 2024

Salle des Sociétés

Rue du They 3 - 1820 Veytaux

La population Veytausienne, les membres du comité et membres de Pro Veytaux, ainsi que les instances politiques de la région, sont invités à cette assemblée

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

Table des matières

1.	Accueil et bienvenue	3
2.	Ordre du jour	3
3.	Liste des présences.....	3
4.	PV de la 68 ^{ème} assemblée générale du 30 mars 2023	4
5.	Rapport du Président	4
6.	Rapport du Caissier.....	8
7.	Rapport des vérificateurs des comptes.....	9
8.	Discussion & approbation des rapports et décharge au comité ...	9
9.	Reconduction du président	10
10.	Reconduction du comité.....	10
11.	Nomination des vérificateurs des comptes	11
12.	Fixation de la cotisation annuelle et budget 2024	11
13.	Programme des manifestations pour 2024	11
14.	Fête au Village 2026.....	11
15.	Divers et propositions individuelles	12

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

1 . ACCUEIL ET BIENVENUE

Le Président ouvre la 69^{ème} assemblée générale à 19h00.

Au nom du comité, il souhaite la bienvenue et remercie les personnes qui se trouvent dans cette salle pour assister à nos débats.

Il salue particulièrement les personnes suivantes :

- Mme la Syndique, Christine CHEVALLEY
- M. Igor RINALDI, Conseillé Municipal et représentant la municipalité.
- Mme Aline SANDMEYER, Présidente de la FSG CHILLON
- M. Claudio DI GENNARO, Agent de proximité

Par ailleurs il tient à excuser les personnes suivantes, retenues par d'autres obligations :

- Mme Valérie PASSERA, Présidente du Conseil communal de Veytaux
- M. Philippe ANDLER, Municipal et Vice-président de Pro Veytaux
- Chantal TEKLITS et Antonio DI PIERRI SANTO, membres de Pro Veytaux
- Les présidentes et présidents/gouverneur des associations villageoises et sociétés de développement des villages de Montreux.
Notamment Messieurs les Présidents : Samuel ROCH (Chailly), Nicolas BÜCHLER (Glion), Patrick GROGNUZ (Clarens) et Sébastien FROIDEVAUX (Tavel) qui a également son assemblée ce soir même.
Sans oublier M. Daniel MARTIN de Brent.

2 . ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour étant statutaire, le Président demande s'il y a une adjonction ou une modification à y apporter. Si ce n'est pas le cas nous passons au vote pour l'acceptation de cet ordre du jour, tel qu'il vous a été présenté :

ACCEPTENT : 31 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

L'ensemble de l'assemblée accepte l'ordre du jour et nous passons au point 3 de l'ordre du jour.

3 . LISTE DE PRÉSENCES

Le président remercie toutes les personnes ici présente de bien vouloir signer cette feuille, si ce n'est pas encore fait

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

4 . PROCÈS-VERBAL DE LA 68^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 MARS 2023

Des exemplaires du PV sont mis à disposition sur place, soit sur papier, soit au Greffe et également sur notre site internet.

A la relecture du procès-Verbal, le Président a remarqué une erreur dans le point 4 première ligne : il est écrit « l'ordre du jour » au lieu de « le procès-verbal ». La correction sera effectuée dès que possible.

Le Président demande s'il y a une adjonction ou une autre modification à y apporter. Si ce n'est pas le cas nous passons au vote pour l'acceptation du PV, tel qu'il vous a été présenté :

ACCEPTENT : 30 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 1

L'ensemble de l'assemblée accepte ce procès-verbal et je remercie son auteur Marlène Cailler pour son excellent travail. Ce qui nous amène au point 5 de l'ordre du jour.

5 . LE RAPPORT DU PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 2022

Voilà déjà deux ans que j'ai la chance et bien sûr l'honneur de conduire cette association villageoise et de tenter de vous proposer des animations et événements de qualité. Mais je ne saurais y parvenir sans l'aide fondamentale de tout notre comité et des bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année.

En quelques mots ce ne sont pas moins de dix manifestations récurrentes, des apéros du marché et bien évidemment un apport logistique important durant une grande partie de l'été au Petit Port de Veytaux.

LA CHANDELEUR

Il me semble avoir oublié de mentionner cette toute première manifestation de l'année lors de notre assemblée générale précédent et je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Fort du succès rencontré en 2023, nous avons dû nous rendre à l'évidence que ce beau caveau, aimablement et généreusement mis à la disposition de Pro Veytaux par Mme la Syndique, devenait malheureusement trop petit pour accueillir tant de convives et de fins gourmets. Nous nous tournerons à l'avenir vers la salle des sociétés du centre multigénérationnel, salle dans laquelle nous siégeons actuellement.

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

SWING@VEYTAUX

Ou aussi appelé le concert du début du printemps. Nous avons à nouveau accueilli Marc Sturtzenegger et son autre équipe : Le Cosa Nostra Jazz-Band pour cette 2^{ème} édition. Une magnifique soirée de jazz avec une très belle participation. Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont donné un coup de main, sans oublier le comité de Pro Veytaux in corpore.

LE MARCHÉ AUX FLEURS

Les escaliers à côté du pont de la Veraye ayant déjà accueilli le marché aux fleurs de l'année précédente, à cause ou grâce aux travaux entrepris sur la place du village, nous avons décidé de garder ce présentoir naturel où chacun peut admirer et choisir la ou les plantes qui aiguieront intérieurs, balcons et jardins, ou qui seront généreusement offertes.

Nous avons remercié une dernière fois Monsieur Masson, qui a pris une retraite bien méritée, sans oublier toute son équipe pour l'achat des fleurs, la mise en place du stand et le service aux clients.

Et comme à l'accoutumée, les bénéfices de cette journée ont été reversés à la halte-garderie "Le Toboggan" de Veytaux, représentée par Mme Nicole Pecora, cette dernière ayant assuré, avec l'aide de son mari, la distribution des boissons, saucisses et autres gâteaux fait maison, tout au long de ce marché aux fleurs.

LA FÊTE NATIONALE

Depuis peu, c'est l'un des rendez-vous incontournables de Pro Veytaux. Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas encore, nous nous retrouvons au petit port de Veytaux, le soir du 31 juillet, afin d'y déguster un merveilleux cervelas – offert par Pro Veytaux pour l'occasion. Ponctué d'un discours officiel prononcé par le président du Conseil M. Beat Grand, en l'absence de Mme la Syndique. Cette soirée se veut familiale et conviviale, tout en attendant le fameux feu d'artifice de la commune d'en face : "Le Bouveret".

Les Cors de Lavaux nous ont également accompagnés lors de cette édition, avec à nouveau les performances remarquées de Marvin Lavanchy - enfant de Veytaux - intégrant ce quatuor avec brio.

N'oublions pas Antonieta Barbosa de la buvette, pour sa collaboration et ses douceurs faites maison.

Et encore merci à toute l'équipe de Pro Veytaux pour son inébranlable engagement, sous la direction de Philippe Andler.

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

LES JEUDREDIS

Nouvel événement arrivé dans notre commune de Veytaux durant l'été, les jeudis en début de soirée, et proposé par la Municipalité, en partenariat avec Olivier Pittet. Ne s'agissant pas d'une manifestation de Pro Veytaux, notre association villageoise est néanmoins impliquée dans toute la logistique liée à cet événement. La plupart de nos sociétés locales ont pu bénéficier de notre soutien pour la tenue du stand F&B, lors des différentes soirées musicales présentées.

LE MINI BEER FESTIVAL

Malheureusement, cette manifestation n'a pas pu avoir lieu – au grand dam des amateurs de houblons – pour de malheureuses raisons administratives. Votre serviteur tient à réitérer ses humbles excuses et vous promet une belle édition pour cette année.

LA BRAISINEE

Une magnifique édition 2023 avec une très belle participation des veytausiennes et veytausiens. Cela fait plaisir !

Nous avons eu l'occasion de déguster une excellente brisolée, ainsi que des gâteaux à la raisinée préparés par notre vice-président.

Afin de réaliser ce nectar, qui n'est autre que notre raisinée, nous vous divulguons quelques chiffres :

- 600 litres de jus de pommes et poires
- 31h00 de brassage
- 6 montées échelonnées entre 12h41 et 14h04
- 160 bouteilles 50cl produites
- 2 stères de bois utilisés

Nous remercions encore une fois tous les bénévoles présents sur les deux jours - notamment Michel Blum qui a ouvert les feux (comme toujours), la famille Golaz et son orgue de barbarie, Olivier Gfeller - Syndique de Montreux et brasseur à l'occasion, le doyen des brasseurs en la personne de Claude Jaton, l'ensemble de l'équipe de nuit et notre immuable Druide : Stéphane Teklits.

Merci également au soutien de toutes les personnes qui n'ont pas pu participer à cette magnifique manifestation, mais qui nous ont chaleureusement témoigné leur encouragement par message interposé. Aussi à toute l'équipe de bûcherons, chapeautée par Martin Von der Aa, ainsi que la commune de Veytaux qui comme chaque année nous met à disposition gratuitement le bois.

Et finalement, que ferions-nous sans l'équipe fantastique et magnifique de PRO VEYTAUX, grâce à laquelle vous avez pu profiter d'un moment inoubliable. Merci à toutes et tous.

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

LE NOËL DES ÂÎNES

Une nouvelle soirée de fin d'année dédiée à nos chers aînés, heureux de se retrouver à cette occasion, avec apéritif et repas offert par Pro Veytaux. Chants de Noël interprétés par les élèves de l'école enfantine, musique et tombola ont cadencés cette merveilleuse soirée. Merci à la Gym Dame de Veytaux pour sa si précieuse aide, collaborant au bon déroulement de ces réjouissances.

L'APERO DE NOËL

Ce nouvel événement proposé a rencontré un vif succès l'année dernière, lors de sa 2^{ème} édition. Espérons maintenant que la population veytausienne sera à nouveau présente en nombre en 2024, afin de clore en beauté une nouvelle année bien animée !

D'aucuns me diront que le compte n'y est pas et ils ont raisons. Je vous parlais de 10 manifestations présente sur notre agenda des manifestations, car nous inclurons en 2024 un Rallye Découverte, en association avec l'AIT – Association des intérêts de Territet, dont le parcours traversera nos deux villages.

LES APÉROS DU MARCHÉ

Ces derniers ont assez bien été suivis, mais après quelques réflexions par le comité, il a été décidé de modifier la fréquence de ces apéros cette année, comme vous avez déjà pu le constater par les divers moyens de communication. L'apéro du marché est donc proposé chaque dernier samedi du mois, et ce tout au long de l'année 2024.

Nous tenons particulièrement à remercier la FSG Chillon pour avoir participé à deux reprises à ces apéros, en tenant ce stand. Et de rappeler que chaque société locale qui le désirerait, a la possibilité d'en faire de même cette année.

N'oublions pas que le maraîcher Hervé, de la ferme du Rosset, est présent chaque samedi matin avec fruits et légumes, pain et autres produits du terroir. Notons encore que nous avons pu bénéficier des succulents bricelets confectionnés par Mme Blanchard et qu'il y a un nouvel épicier du coin, en la personne de Jamel.

Voilà pour les manifestations et autres activités produites en 2023.

Tout comme l'année précédente, je remercie les présidentes et présidents m'ayant devancé et ayant administrés notre association villageoise de telle manière qu'elle soit toujours présente et active aujourd'hui, depuis plus de septante ans !

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

Et à voir le nombre de cotisantes et de cotisants, preuve en est qu'elle va encore continuer pendant de nombreuses et belles années. Nous les remercions donc vivement pour leur soutien indéfectible.

Et en restant dans les congratulations, nous tenons également à remercier :

- Le Greffe, notamment l'ensemble du bureau pour son appui administratif, et la mise à disposition des différents locaux à titre gracieux
- M. Fernando Marinheiro, responsable des espaces verts et voirie, pour sa disponibilité lors de bons nombres de nos manifestations
- Encore une fois les bénévoles et bien évidemment les membres de la Gym Dame, ainsi que le soutien de la FSG Chillon-Veytaux
- La municipalité, avec en tête Mme la Syndique, pour leur soutien et surtout leur confiance.

Un tout dernier point, et qui me tient vraiment à cœur, je souhaiterais que les présences Veytausiennes à nos événements et manifestations soient un peu plus étoffées, et par là j'entends également diversifiées.

6 . RAPPORT DU CAISSIER POUR L'ANNÉE 2023

Les recettes de l'exercice 2023 de Pro-Veytaux se sont élevé à CHF 21'108.00. Les dépenses (charges) à hauteur de CHF 15'081.00, ce qui nous laisse apparaître un bénéfice de CHF 6'026.00.

Nous sommes extrêmement reconnaissant envers les 103 membres qui, l'année dernière, ont cotisés pour un montant total de CHF 3'827.00.

La commune comme chaque année nous a soutenu financièrement avec un montant de CHF 2'500.00, auquel s'ajoute la taxe de séjour de CHF 3'000.00. De manière générale un grand merci à la commune de Veytaux pour son précieux soutien financier.

Concernant **Swing@Veytaux**, le concert a généré une recette de CHF 3'955.00. Et nous aimerions remercier nos sponsors, à savoir **eco2net**, **easyprocess**, **Alamaison.ch**, les transports publiques **VMCV**, ainsi que les 156 personnes présentes lors de ce concert.

Pour conclure la fortune s'élève à CHF 45'775.00. Le détail des chiffres est mis en pièce jointe.

Nous avons toujours un fond de réserve pour nos diverses manifestations, dont la Fête au Village, et il s'élève à CHF 12'806.00. Sont compris dans ce montant : la Fête au Village de 2026, l'organisation d'un concert et pour un projet culturel. A savoir que ce montant ne figure pas sur le décompte, car il n'appartient pas à Pro Veytaux, mais nous le gérons.

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

À la suite de la discussion avec les membres ici présent, le caissier mettra en écriture le montant de CHF 12'806, avec la mention : *Provision Fête au Village*.

Pour mémoire le décompte des CHF 12'806.61 sous gestion par Pro Veytaux :

- Fête au village :	CHF 6'708.61
- Fonds manifestation :	CHF 3'853.00
- Fonds projet culturel :	CHF 1445.00
- Dette incivilités FEVI 18 à verser à Pro Veytaux :	CHF 800.00

Cet argent n'appartient pas à Pro Veytaux et ne peut donc figurer dans son bilan financier. En revanche, ces chiffres seront rappelés dans le rapport du caissier lors des AG de Pro Veytaux.

Le caissier reste volontiers à disposition pour d'éventuelles questions.

7 . RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES 2023

Le Président prie à présent le vérificateur des comptes de bien vouloir lire son rapport à l'assistance.

Le rapport complet est mis en pièce jointe.

8 . DISCUSSION/APPROBATION DES RAPPORTS ET DÉCHARGE AU CAISSIER ET AU COMITÉ

Madame la Syndique prend la parole :

"J'aimerais vous féliciter et vous remercier pour l'excellente et parfaite collaboration que nous avons entre l'autorité municipale et notre société de développement, c'est toujours un plaisir de collaborer. Vous vous plaignez que les Veytausiens ne sont pas assez présents lors de vos manifestations, mais moi je trouve à chaque fois un sentiment de bien-être chez les gens qui participent et je suis très satisfaite. L'année dernière, vous nous avez suivi dans nos folies avec les Jeudredis, car nous avons envie de faire des concerts au bord du lac et on se réjouit de vous retrouver cette année encore. Nous avons tous eu du plaisir à y participer et en plus la météo était avec nous. Sauf pour le dernier soir que nous avons dû reporter d'une semaine.

Je tiens à vous dire très sincèrement : merci infiniment d'être là ! Vous êtes le lien entre la population, les sociétés locales et les autorités, c'est vraiment une nécessité d'avoir ce contact-là au sein de notre communauté. Je vous souhaite une très belle année, avec beaucoup de sérénité."

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

Le Président reprend la parole et invite l'assemblée à passer au vote. Il demande l'approbation des comptes 2023 tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Nous passons au vote pour l'acceptation des comptes 2022

ACCEPTENT : 31 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

L'ensemble de l'assemblée accepte ces comptes tel qu'ils ont été exposés et expliqués.

9 . RECONDUCTION DU PRÉSIDENT

La parole est donnée à notre ambassadeur : Pierre-Louis HENCHOZ :

Comme le précise les points 7.2 et 7.4 de nos statuts, le président est élu pour deux ans et rééligible pour une même période par l'assemblée générale.

Pierre-Louis HENCHOZ demande alors à l'assemblée s'il y a un prétendant qui souhaiterait assumer cette respectable fonction ?

Personne ne se propose et c'est donc à l'unanimité que Pascal MASON reste en fonction, au poste de Président de notre association villageoise.

Par ailleurs, Pierre-Louis HENCHOZ demande la reconduction du Comité tel qu'il est actuellement. Et c'est également à l'unanimité l'assemblée accepte.

Nous accueillons deux nouveaux membres dans le comité, en les personnes de Chantal TEKLITS et Antonio DI PIERRI. Nous les remercions vivement.

10 . RECONDUCTION DU COMITÉ POUR 2024

<u>Le Président</u>	Pascal Mason	reste
<u>Le Vice-Président</u>	Philippe Andler	reste
<u>La Secrétaire</u>	Marlène Cailler	reste
<u>Le Caissier</u>	Lucien Martino	reste
<u>L'Intendant matériel</u>	Stephan Bollinger	reste
<u>Responsable boissons/nourriture</u>	Maxim Meili	reste
<u>Ambassadeur de Pro-Veytaux</u>	Pierre-Louis Henchoz	reste
	Chantal Teklits	accepte
	Antonio Di Pierri Santo	accepte
 <u>Membres actifs</u>		
	Svetlana Borisova	reste
	Stafania Dincklage	reste
	Pascal Ruch	reste
	Julien Grob	reste

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

N'oubliez pas que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres actifs, afin d'étoffer notre valeureuse équipe.

11 . NOMINATION DES VÉRIFICATEUR DES COMPTES 2024

Nous avons actuellement en place :

1^{ère} vérificateur : Monsieur Claude JATON
2^{ème} vérificateur : Monsieur Michel WICHT
Suppléant : Monsieur Jean-François PILET

12 . FIXATION DES COTISATION ANNELLES ET BUDGET 2024

Le président demande à l'assemblée si elle est d'accord de laisser les cotisations annuelles à :

- CHF 20.00 par habitant ?
- CHF 50.00 pour les sociétés ?

Personne ne souhaitant intervenir, nous passons directement au vote :

ACCEPTENT : 31 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 2

Concernant le budget pour l'année 2024, le caissier a calculé ce qui suit :

Des recettes pour CHF 9'700.00
Des dépenses pour CHF 10'800.00

13 . PROGRAMME DES MANIFESTATION POUR 2024

Le programme des manifestations peut être consulté à tout moment, sur le site internet de la commune de Veytaux, ou alors sur notre site de Pro Veytaux à l'adresse www.proveytaux.com.

Tout comme l'année passée, et fort de cette réussite et de l'enthousiasme rencontré l'été passé, nous aurons bien une nouvelle édition en 2024, comme Madame la Syndique l'a souligné précédemment, durant les mois de juillet et d'Août. Une information détaillée sera disponible sur notre site internet, celui de la commune, respectivement sur l'affichage publique et dans le Veytausien.

14 . FÊTE AU VILLAGE 2026

Monsieur Stephan TEKLITS, nommé à la présidence de la prochaine fête au village 2026, n'est malheureusement pas disponible pour des raisons privées. Aussi les informations liées à l'organisation de cet événement nous seront communiquées ultérieurement.

PROCÈS-VERBAL - 18 avril 2024

15 . DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aline SANDMEYER prend la parole :

J'aimerais vous annoncer que le 16 juin nous faisons notre concours interne et nous tiendrons un bar, il sera ouvert pour tout le monde. Et le 7 décembre, une démonstration de gym vous sera proposée, le bar sera ouvert pour tout le monde également.

Question de Mme JORDAN : serait-il possible que, dans le cadre des Jeudredis, il y ait une soirée style "guinguette" ?

Réponse du Président : Les concerts sont déjà programmés. Mais rien n'empêche de l'envisager pour le 31 juillet, avec l'animation.

Mme PANISSOD précise qu'il est tout-à-fait possible de danser pendant les concerts proposés.

M. Daniel MARTIN, Président de la SVBE prend la parole :

"Je vous remercie pour l'invitation pour cette soirée, c'est toujours bien sympathique de voir la différence entre les villages de la commune de Montreux, j'ai toujours beaucoup de plaisir à venir avec des copains et là se soir particulièrement je voudrais féliciter le président et son comité de Pro Veytaux parce qu'effectivement il y a un nombre incalculable de festivité et je tiens à souligner la qualité des manifestations qui sont toujours impeccable."

Aline SANDMEYER nous informe que la date de la prochaine fête au village à Veytaux est fixée au 26-27 juin 2026

Le Président reprend la parole : "Mesdames et Messieurs merci d'avoir assistés à notre 68^{ème} assemblée générale et je lève la séance, il est 21h55"

LONGUE VIE A PRO VEYTAUX

Le Président cède sa place à **Mme Isabelle CLÉMENT**, responsable de l'**Espace multi-générationnel / em-V**, afin de nous présenter son activité.

Veytaux, 26 août 2024

Le Président

Pascal Mason

La Secrétaire

Marlène Cailler